



5 fé

La section a choisi

La section SNCTA de CDG a été consultée en prévision du CT du 13 décembre, et le taux de suffrages exprimés a atteint 94%.

96% rejettent le projet de TDS conforme à l'arrêté de 2002 proposé par l'administration

94% approuvent le projet de TDS "Expé" repris des propositions locales du SNCTA

C'est un résultat sans équivoque, par lequel la 3^e section SNCTA de France en nombre d'adhérents vient d'éclairer tous ceux qui s'interrogent sur la position des ICNA de CDG.

